

Avis du Conseil Citoyen sur le programme « Politique de la Ville de Hem », pour 2024 présenté le 27 janvier 2024.

Chaque année, le Conseil Citoyen de Hem est sollicité pour deux rendez-vous avec le Conseil Municipal en vertu du dispositif officiel ; loi du 21 février 2014. (10 ans aujourd’hui) Le premier pour présenter son avis suite à la présentation de la programmation de la Politique de la Ville. Le second pour l’examen du bilan DSU de l’année n-1.

Pour rappel, le Conseil Citoyen est une équipe qui a été renouvelée pour le mandat en cours, enrichie de nouvelles compétences, issues de diverses sensibilités, qui souhaitent participer à la vie de notre ville. Toujours selon le dispositif légal, les membres de ce conseil sont issus de deux collèges, un collège habitants des QPV, particulièrement dynamiques dans notre nouvelle équipe et un collège d’acteurs associatifs de l’ensemble de la commune. Nous saluons d’abord l’engagement de la Municipalité pour les actions en faveur des quartiers en QPV et nous remercions les professionnels de la Mairie pour la clarté des explications qui nous ont été fournies lors de l’exposé.

Quelques points ont attiré notre attention, en particulier, si on tente une comparaison avec les programmes des années antérieures.

Nous remarquons les actions :

- Les dispositifs pour aide au retour à l’emploi avec mise en place d’un bus itinérant.
- L’action « Ateliers Partagés » qui est renouvelée.
- La reconduction de l’action avec l’Institut Pasteur qui concerne 60 personnes et les dispositifs qui concernent la santé en lien avec les centres sociaux tels que « Octobre Rose ».
- L’action boxe, soit 38 femmes concernées ; dispositif inclus pour la troisième année.
- Le soutien pour l’accès aux bases du numérique et l’accès aux techniques robotiques type imprimante 3D.
- L’accès au droit des victimes évaluée à 1000 personnes.
- L’aide au soutien scolaire par le domaine associatif et les centres sociaux, en particulier les jeunes exclus pour cause de harcèlement.
- L’action Sea Hem and Sun.
- L’opération Opus qui concerne 10 enfants de 6 à 12 ans, futurs musiciens amateurs ou peut-être futurs virtuoses.

Cette année, contrairement aux précédentes, Nous sommes officiellement intégrés en amont, en particulier sur les thématiques santé pour la préparation des dossiers, mais la mise en place n’a pas été facile. Nous renouvellons notre demande d’être consultés au sein des travaux qui préfigurent la préparation du programme, en particulier si un membre du Conseil Citoyen présente une affinité ou une compétence dans un dossier précis.

Pour le Conseil Citoyen,
Philippe Nonckelynck

